



Communauté de communes
Andaine-Passais

BON DE COMMANDE COMPOSTEUR

(selon délibérations n° 2023-11-13 et 2023-10-12)

Vous pouvez limiter la production de vos déchets organiques en fabriquant votre compost avec vos déchets végétaux.

A cet effet, il vous est proposé l'acquisition d'un composteur soit :

- | En plastique | En bois |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Composteur de 300 L : 15 € | <input type="checkbox"/> Composteur de 300 L : 93 € |
| <input type="checkbox"/> Composteur de 620 L : 25 € | <input type="checkbox"/> Composteur de 800 L : 200 € (réservé aux logements collectifs) |
- (à cocher selon le souhait – limité à 1 composteur par foyer)

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Téléphone : Mail :

Date et Lieu de Naissance : / / à

Veuillez remplir ce bon de commande et le retourner à la CC Andaine-Passais, soit :

- Par mail : cyrille.mouchel@ccandainepassais.fr
- Au siège – 26, Avenue Léopold BARRE– Juvigny s/s Andaine – 61140 JUVIGNY VAL D'ANDAINE
- A l'annexe – 6, place du marché – Passais la Conception – 61350 PASSAIS-VILLAGES

Un titre de recettes sera émis par le Trésor Public au vu du présent bon de commande validé.

Adresse de facturation (si différente de celle mentionnée ci-dessus)

Votre paiement devra s'effectuer auprès de la Trésorerie de Flers au vu du titre de recettes reçu

Ne pas joindre de chèque à ce bon de commande

Dès acquittement de la somme due, la CC Andaine-Passais vous contactera pour convenir d'une date de retrait du composteur mentionné ci-dessus

(Disponibilité : mois de février pour les composteurs bois, mois de mai pour les composteurs plastiques)

Fait à _____

Le _____

Signature